



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

AVIS DE MOTION

Il est, par la présente, donné avis de motion par M. Michel Blackburn, conseiller, qu'il sera adopté lors d'une séance subséquente le projet de *Règlement 346-2024 établissant la création du Programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes d'un réseau d'aqueduc privé.*

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité et aux bureaux administratifs de Sainte-Rose-du-Nord, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 6e jour de septembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond



Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le vendredi 6 septembre 2024 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond